

---

## Dossier 2 / Rwanda-Turquoise, 30 juin 94, préparation de frappes aériennes contre le FPR

Source : Guillaume Ancel, ex lieutenant-colonel de l'armée de terre française, ayant participé directement à l'action comme capitaine du 68<sup>e</sup> régiment d'artillerie d'Afrique, détaché au 2<sup>e</sup> régiment Étranger d'Infanterie pour l'opération Turquoise.

Lieu : BUKAVU aéroport (Zaïre)

Dates : 30 juin-1<sup>er</sup> juillet 1994 (pour mémoire, il n'y a pas de 31 juin)

Événement : Préparation de frappes aériennes contre le FPR, dans le cadre d'un coup d'arrêt (embuscade) contre le FPR

Objectifs : stopper l'avancée des colonnes du FPR à l'est de la forêt de Nyungwe

Dispositif :

o acteurs et forces mobilisés/impliqués :

compagnie de combat du 2<sup>e</sup> REI avec, en appui, des frappes aériennes (close air support CAS) à mener par leur OCA/FAC (Officier Contrôleur Avancé/Forward Air Controller).

L'unité était alors déployée en coup d'arrêt à l'est de la forêt de Nyungwe (30 juin).

Quelques renforts et le FAC devaient arriver par hélico de la base de Bukavu, vol de PUMA/SUPER PUMAs annulé au moment du décollage le 1<sup>er</sup> juil vers 06:00.

D'après le pilote de chasse aujourd'hui en retraite, la 1<sup>re</sup> patrouille de cette mission CAS était armée par 2 JAGUARS de l'escadron 1/7 Provence, basés à Kisangani (Zaïre). Patrouille en vol prête au combat vers 05:30 du matin le 1<sup>er</sup> juillet au Sud du lac Kivu, en attente de la prise de contact du FAC quand l'ordre d'annulation a été reçu vers 06:00, via un avion CASA qui servait de contrôle aérien.

Un avion ravitailleur KC135 était en vol, la patrouille suivante de chasseurs était en alerte ou déjà en vol.

L'ordre d'annulation aurait été diffusé directement par le PC Jupiter, situé à l'Élysée.

o chaîne de commandement :

Terre, état-major tactique de BUKAVU (COS à ce moment là ?) et Goma ?

Air, Kisangani ;

Interarmées Paris, normalement COIA, mais aussi Jupiter/Élysée, ce qui semble hors normes

L'ordre de ce coup d'arrêt avec frappes aériennes m'a été transmis, oralement, sur la base de BUKAVU le 30 juin au soir par le commandant de la compagnie du 2<sup>e</sup> REI pour exécution au lever du soleil le 1<sup>er</sup> juillet.

L'annulation a été effectuée sur la piste de l'aéroport de BUKAVU par un officier opérations de l'état-major stationné sur place (COS et peut-être groupement Sud en cours de constitution).

L'ordre du 30 juin et l'annulation du 1<sup>er</sup> juillet semblent avoir transité par la chaîne hiérarchique "normale", donc via le PC Turquoise (GOMA), mais il aurait pu aussi transiter par une chaîne directe via le COS.

o procédures habituelles et nature des consignes :

Coup d'arrêt classique (embuscade) avec dispositif de combat pour stopper par la force toute colonne du FPR qui aurait voulu pénétrer dans la forêt de Nyungwe par l'est (seul axe de circulation à ma connaissance)

o Type de documents susceptibles de rendre compte de l'événement et de sa conduite, lieu d'archivage, interlocuteurs à saisir :

Ordre particulier pour l'unité terrestre et air request (armée de l'air) pour la demande de soutien aérien, avec mention des raisons de cette demande et de l'autorité origine.

dimanche 29 juin 2014

Les dialogues avec les pilotes ont normalement été enregistrés par le CASA, mais pas forcément archivés.

Planification, organisation et ordres pour le dispositif aérien sont dans les archives de l'armée de l'air, ne serait-ce que pour le décompte des heures de vols des personnels navigants...

Il semble que ce coup d'arrêt ait été décidé après des accrochages d'équipes du COS, qui se seraient repliées très rapidement (en désordre ?) et laissaient craindre une avancée rapide de colonnes du FPR. L'avancée du FPR semblait être alors la préoccupation majeure (la seule ?) du COS.

Commentaires personnels :

L'hypothèse d'une action "défensive" au profit des populations civiles me semble assez décalée, car ce n'était nullement dans nos ordres à ce moment là de l'opération Turquoise.

Dans les rares échanges verbaux que j'ai eu avec l'EM COS sur la base de Bukavu, cela était sensible qu'ils étaient obnubilés par le FPR, pas par les réfugiés...